

---

## **AO-XXX RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171)**

---

### **LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. L'article 8.24.1 du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) est modifié par :
  - le retrait de la référence à l'article 8.24.2 au paragraphe 2 de l'article;
2. L'article 8.24.2 de ce règlement est abrogé;
3. Le présent règlement modifie le *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) pour en faire partie intégrante;
4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE XX JUILLET 2022.

---

Laurent Desbois  
Maire de l'arrondissement

---

Me Julie DESJARDINS  
Secrétaire d'arrondissement

---

Avis de motion et dépôt du projet de règlement :	4 juillet 2022
Adoption du premier projet de règlement :	4 juillet 2022
Adoption du règlement :	X août 2022

---

Dossier 1225699014

DOCUMENT ANNEXÉ À LA  
RÉSOLUTION CA22 16 00XX  
DU X AOÛT 2022